

Contact Congo :  
Cellule exécutive  
Case J 043V OCH Mougali III  
Tel : 00 242 666 35 88  
Mail : coord [pcpacongo@yahoo.fr](mailto:pcpacongo@yahoo.fr)  
Site : [www.pcpacongo.org](http://www.pcpacongo.org)



Contact France :  
Comité Français pour la Solidarité  
Internationale (CFSI)  
Tel : +33 (0)1 44 83 88 60  
Mail : [frey@cfsi.asso.fr](mailto:frey@cfsi.asso.fr)  
Site : [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)

## COMITE DE PILOTAGE N°02 DES 23 ET 24 MARS 2018 A BRAZZAVILLE

### Relevé de décisions et conclusions

Sujets	Décisions et conclusions
<b>Participants au Copil</b>	<p>Le COPIL accueille Ibeaho Faustin Zéphirin, chef de division ONG en remplacement de Monsieur Oyendza Gislain du ministère des affaires étrangères et de la coopération.</p> <p>Il regrette l'absence des délégués des ministères du Plan de la statistique et de l'intégration ; des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité.</p>
<b>Contexte : regards croisés</b>	<p>Après partage des faits marquants des contextes des deux pays (France et Congo). Les climats économiques et sociaux sont tendus dans les deux pays. Les OSC sont fragilisées.</p> <p>Au Congo, les membres du Copil ont pris connaissance des demandes de l'administration fiscale vis-à-vis des OSC. Pour répondre à ces demandes, il décide de mettre en place un groupe de travail composé de : Agnès Rossetti, Anne Marie Nzila, Klément Mvembe, Moïse Lantoum. Celui-ci a la charge de se rapprocher de la direction générale des impôts pour s'informer des impôts et taxes dont les OSC sont exemptées.</p>
<b>Co présidence</b>	<p>Le Copil a pris acte de cette expérience renouvelée qu'il juge positive traduisant le travailler ensemble dans la gestion du PCPA entre deux sessions du Copil.</p>
<b>Travaux des commissions</b>	<p><b>Commission rédaction du code de fonctionnement du Copil</b> : les membres du Copil ont adopté avec amendements la proposition qui lui a été soumise et ont retenu comme titre du document « Règles de fonctionnement du Copil »</p> <p><b>Commission stratégie de communication</b> : le Copil a fait des amendements et propositions. Il a demandé à la commission de poursuivre la réflexion à lui soumettre d'ici le 30 avril 2018. Le COPIL a décidé d'informer systématiquement les médias à chacune de ses sessions. Pour cette session, un communiqué de presse sera publié.</p> <p><b>Commission contrepartie gouvernementale</b> : les démarches entreprises auprès de la Direction générale du Partenariat du Ministère du Plan, n'ont pas abouti. Le fait de ne pas honorer ses engagements contractuels envers le programme par le non versement de la contrepartie continue à mettre en péril le programme dans son plan de financement. Le COPIL a pris acte des demandes des membres lors des réunions préparatoires de poursuivre les démarches auprès du ministère du Plan pour obtenir la contrepartie du gouvernement congolais.</p> <p>Il félicite les membres des différentes commissions sur la qualité du travail fourni.</p>
<b>Compte rendu des activités</b>	<p>Le Copil a pris bonne note des activités réalisées par la cellule exécutive pendant la période de novembre 2017 à mars 2018.</p> <p>Il s'est félicité des initiatives prises par les membres de l'AP, avec le seul appui logistique de la Cellule exécutive, pour travailler ensemble.</p> <p>Le COPIL a demandé à la Cellule exécutive de renseigner le tableau des effets sur Brazzaville d'ici le 15 avril 2018.</p>
<b>Fond d'appui projets</b>	<p>Le Copil a noté les retards pris dans la mise en œuvre du FAP. il demande à tous les porteurs de projets en cours de transmettre leurs rapports (y compris le</p>

Sujets	Décisions et conclusions
	<p>rapport d'audit) <b>au plus tard le 15 juin 2018.</b></p> <p>Le COPIL demande aux porteurs de projets arrêtés d'en informer par écrit la Cellule exécutive au plus tard <b>le 10 avril 2018.</b></p> <p>Le COPIL encourage les initiatives collectives de partage d'expérience entre OSC dans le rapportage et aussi sur d'autres sujets.</p>
Point financier	<p>Le Copil est très inquiet du déficit du plan de financement du PCPA qui s'aggrave.</p> <p>Il regrette la non- inscription au budget de l'Etat 2018 de l'allocation pour le PCPA promise par le ministère du Plan. Cela met gravement en danger l'équilibre financier du programme.</p>
Restitution des consultations des membres de l'AP	<p>Le COPIL a remercié la Cellule exécutive pour le diagnostic réalisé. Il a noté avec intérêt les données collectées dans le cadre de la cartographie des membres et demande que les informations relatives à Brazzaville soient complétées.</p>
Point sur le projet « agir ensemble pour la défense des droits des minorités et des groupes vulnérables » financé sur IEDDH	<p>Le Copil a pris bonne note des avancées dans les activités du projet : l'analyse locale concertée, le recrutement du consultant formateur sur la protection juridique et l'approche par les droits et l'appel à candidature des participants à ces sessions de formation.</p>
Dynamiques locales et nationales : que sont-elles ? Comment les identifier ? Ou en est-on ?	<p><b>Dynamiques locales :</b> le COPIL a acté les éléments constitutifs d'une dynamique locale. Il a établi une liste de sujets prioritaires qui feront l'objet d'échanges avec les membres de l'AP.</p> <p><b>Dynamiques nationales :</b> le COPIL s'est appuyé sur les propositions issues de la réunion du groupe de travail la veille du COPIL pour acter les éléments constitutifs d'une dynamique nationale.</p> <p>Ces travaux s'inscrivent dans la vision et les axes stratégiques validés par l'AP de novembre 2017.</p> <p>Le COPIL demande à la Cellule exécutive d'élaborer un canevas pour alimenter le document programme à soumettre à l'AFD (il précisera la démarche, les objectifs, etc.).</p>
Renforcement des capacités	<p>Pour la prochaine phase, le COPIL se propose de retenir les besoins de formation en lien avec les objectifs de la phase, dans le but de pérenniser les acquis.</p> <p>Le renforcement des capacités concernera tant les membres des OSC (animateurs bénévoles) que les animateurs professionnels.</p>
Quelle prise en charge des membres pour les activités : transport, perdiem, nourriture, hébergement ?	<p>Le COPIL mandate la cellule exécutive de lui présenter des propositions sur les nouvelles modalités de prise en charge des frais engagés par les membres dans le cadre des activités du PCPA <b>au plus tard le 20 avril 2018.</b></p>
Diffusion des informations sur des appels à projets	<p>Le COPIL incite les membres à faire un retour d'information à la Cellule exécutive quant à leurs réponses/ soumissions aux appels à projets diffusés.</p>
Objectifs pour les prochains mois	<p>Le Copil a retenu les enjeux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi et clôture du FAP 2015-2017. Les rapports finaux incluant les rapports d'audit doivent parvenir à la cellule exécutive <b>au plus tard le 15 juin 2018;</b></li> <li>- Construction de la phase 3 du PCPA en lien avec les décisions de l'AP qui démarrera à la fin de l'année 2018 ;</li> <li>- Poursuite des activités du projet IEDDH.</li> </ul>
Interpcpa	<p>Le PCPA Congo a été invité par JOUSSOUR (PCPA Algérie) à participer à son Assemblée plénière (<b>du 19 au 21 avril 2018</b>). Il sera représenté par <b>Anne-Marie Nzila.</b></p>
Prochain Copil	<p>Le Copil a décidé la tenue de sa prochaine session, à Brazzaville, <b>les 9 et 10 novembre 2018.</b></p>

<b>Sujets</b>	<b>Décisions et conclusions</b>
	La nouvelle Présidente du COPIL <b>Anne Marie Nzila</b> est assistée de deux vice-présidents qui sont : <b>Alain Delmas et Donatien Ibassa</b> .

Fait à Brazzaville, le 24 mars 2018

**Le Président**

**Donatien Ibassa**